



Tableaux comparatifs des promesses électorales 2022



Saviez-vous que, depuis 1988, le Québec est le seul état en Amérique du Nord à s'être doté d'une politique familiale explicite? Services de garde, congés parentaux, allocations familiales : l'éventail de mesures destinées aux familles québécoises est vaste, changeant et il vise les personnes proches aidantes autant que les parents. Élections après élections, les différents partis y vont donc de leurs propositions pour soutenir les familles. Et cette fois, quelles sont les promesses électorales que les différents partis leur adressent? Le Partenariat de recherche Familles en mouvement, en collaboration avec l'Observatoire des réalités familiales du Québec (ORFQ), synthétise dans ce qui suit les principaux engagements formulés par l'ensemble des partis autorisés à l'endroit des familles. En complément, consultez la documentation de l'ORFQ sur la riche et fascinante histoire de la politique familiale du Québec, disponible [ici](#).

Méthodologie : Nous avons recensé les engagements visant à appuyer les familles dans leur rôle de prise en charge et de soutien des enfants et des autres personnes nécessitant des soins particuliers. Nous avons considéré uniquement les engagements présentés dans les plateformes électorales 2022 des [27 partis autorisés](#) ainsi que dans le cadre des nouvelles annoncées par les partis sur leur site Web depuis le début de la campagne, jusqu'au vendredi 23 septembre. Les tableaux qui suivent présentent les promesses des 5 partis ayant des députés sortants, regroupés en quatre thématiques : Services de garde et congé parentaux, Finances des familles, Protection de la jeunesse et droit de la famille, et Proche aidance en contexte de vieillesse ou de handicap. Les promesses des autres partis ayant des engagements pour les familles sont résumées dans un cinquième tableau.



Services de garde (SDG) et congés parentaux

Élections 2022 -
Propositions des
partis en lien avec
les familles

Coalition avenir Québec (CAQ)

- Convertir les places de SDG non subventionnées en places subventionnées

Parti libéral du Québec (PLQ)

- Faire de l'accès au réseau de SDG un droit sans condition
- Compléter le réseau des SDG sur une période de 5 ans afin que tous les enfants en attente aient une place
- Convertir les places de SDG non subventionnées en places subventionnées
- D'ici la finalisation du réseau, rendre le congé parental disponible pendant une période supplémentaire de 6 mois pour les parents qui n'arrivent pas à trouver de place
- Instaurer la gratuité des SDG le midi dans les écoles primaires publiques

Parti québécois (PQ)

- Compléter le réseau des CPE selon le principe « un enfant, une place », c'est-à-dire créer un réseau « 100% CPE » par la conversion des places actuelles en garderie privée en CPE et l'ajout de nouvelles places en CPE. À terme, chaque tout-petit doit pouvoir avoir accès à une place en SDG éducatif de qualité

Québec solidaire (QS)

- Faire de l'éducation à la petite enfance un droit fondamental pour chaque enfant
- Compléter le réseau de CPE et de SDG en milieu familial, tout en appuyant le développement de micro-CPE
- Créer la Prestation poupon pour aider les familles en attente d'une place. Les parents éligibles auront droit à un montant de 870 \$ par mois
- Verser 100 % du salaire lors du congé parental pour les personnes à faible revenu ayant accès au Régime québécois d'assurance parentale

Parti conservateur du Québec (PCQ)

- Verser à chaque semaine un bon de garde par enfant aux familles dont au moins un parent travaille à temps plein (ou à temps partiel, pour un montant ajusté) afin qu'ils puissent assumer les frais de garderie de leur choix. Le montant du bon augmentera progressivement pour atteindre 200 \$ par semaine, et remplacera alors le financement public des CPE, garderies et SDG. Les tarifs de ces institutions seront alors dérèglementés
- Permettre à toute personne qualifiée d'ouvrir une garderie en se conformant aux normes gouvernementales, à condition qu'elle soit en mesure d'autofinancer le service offert



Finances des familles*

Élections 2022 -
Propositions des
partis en lien avec
les familles

Coalition avenir Québec (CAQ)

- Limiter l'augmentation de l'ensemble des tarifs gouvernementaux à un maximum de 3 %, dont les tarifs en service de garde

Parti libéral du Québec (PLQ)

- Doubler le montant du crédit d'impôt remboursable pour l'inscription à des activités physiques, artistiques, culturelles ou récréatives et l'élargir à tous les frais liés à la pratique d'activités (jusqu'à 1000 \$ par enfant)

Parti québécois (PQ)

Québec solidaire (QS)

- Subventionner l'aménagement de maisons intergénérationnelles et la transformation des résidences ayant besoin d'être adaptées
- Éliminer tous les frais scolaires au primaire et au secondaire, y compris pour les programmes artistiques et sportifs

Parti conservateur du Québec (PCQ)

- Abolir les droits de mutation lors de l'achat d'une maison servant de domicile aux familles qui comprennent au moins deux enfants d'âge mineur
- Maintenir intégralement le programme d'allocation familiale et le bonifier annuellement en fonction du coût de la vie et de l'inflation
- Offrir un crédit d'impôt supplémentaire aux ménages qui donnent naissance ou adoptent plus de deux enfants



Protection de la jeunesse et droit de la famille

Élections 2022 -
Propositions des
partis en lien avec
les familles

Coalition avenir Québec (CAQ)

- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de la Commission Laurent pour reconnaître pleinement les droits de l'enfant et assurer le bien-être des plus vulnérables

Parti libéral du Québec (PLQ)

- Mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de la Commission Laurent sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse
- Aller de l'avant avec la réforme complète du droit de la famille, attendue à la suite du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille

Parti québécois (PQ)

Québec solidaire (QS)

- Appliquer l'ensemble des recommandations de la Commission Laurent pour renforcer les services de protection de la jeunesse et instaurer une véritable politique nationale de bienveillance
- Créer un poste indépendant de Commissaire au bien-être et aux droits des enfants pour donner une véritable voix politique aux enfants et aux jeunes

Parti conservateur du Québec (PCQ)

- Faciliter les processus d'adoption pour les citoyens désirant agir à titre de famille d'accueil pour les enfants placés sous l'autorité de la DPJ, cela en favorisant la primauté parentale



Proche aidance en contexte de vieillesse ou de handicap

Élections 2022 -
Propositions des
partis en lien avec
les familles

Coalition avenir Québec (CAQ)

- Investir dans le maintien à domicile des personnes âgées : agir sur quatre fronts pour intervenir tôt, favoriser le maintien à domicile, bonifier les soins et encourager les innovations visant à créer des environnements sécuritaires
- Créer 500 nouvelles places de répit pour aider les parents d'enfant de tout âge vivant avec une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Parti libéral du Québec (PLQ)

- Créer un Secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou un TSA
- Mettre en place une commission d'expert.e.s afin d'établir une feuille de route permettant de mieux soutenir les jeunes vivant avec un handicap ou un TSA dans leur transition vers l'âge adulte, jusqu'à l'âge d'or
- Développer un programme de stages accompagné de subventions salariales pour l'intégration de personnes vivant avec un handicap dans les milieux de travail
- Assurer un meilleur financement des organismes communautaires qui oeuvrent auprès des aîné.e.s à domicile

Parti québécois (PQ)

- Accroître le soutien aux personnes proches aidantes en doublant le crédit d'impôt, en assouplissant les critères d'admissibilité et en leur offrant plus de répit
- Hausse du financement des organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes âgées
- Élargissement du transport adapté aux personnes proches aidantes
- Augmenter l'investissement dans les soins de longue durée à domicile, de façon à financer de manière équivalente les soins à domicile et l'hébergement. Le nombre d'heures sera donc triplé

Québec solidaire (QS)

- Augmenter les services de soutien dès les premiers signes de perte d'autonomie
- Mettre sur pied une nouvelle politique familiale qui reconnaît le travail des personnes proches aidantes, et assure un soutien financier et la protection de leurs conditions d'emploi
- Augmenter le financement des organismes de répit
- Donner la possibilité aux personnes âgées de vivre chez elles ou avec leurs proches, notamment en subventionnant l'aménagement des résidences

Parti conservateur du Québec (PCQ)

- Bonifier substantiellement le crédit d'impôt pour les personnes proches aidantes, jusqu'à la hauteur des coûts que l'État devrait prendre en charge si la personne était hébergée en institution
- Favoriser le soutien à domicile des personnes âgées en bonifiant le programme d'exonération financière pour les services d'aide à domicile et en subventionnant les organismes qui offrent ces services
- Assouplir la réglementation pour la construction de maisons bigénérationnelles, afin de garder les aînés dans leurs familles



Propositions des autres partis

Élections 2022 -
Propositions des
partis en lien avec
les familles

Alliance pour la famille et les communautés

- Réaffirmer que le principe de primauté parentale est le premier droit de l'enfant et qu'un exercice correct de ce droit fondamental est pleinement et entièrement dans l'intérêt de ce dernier
- Créer un nouveau droit civil pour l'enfant et sa famille « permettant des recours opérants afin de se défendre contre les signalements malveillants qui sont devenus monnaie courante »
- Remplacer les pensions alimentaires versées par un parent à l'autre à la suite d'une séparation par un Supplément à l'enfant, pour lequel les Québécois.e.s cotiseront 0,15% de leur revenu brut

Équipe autonomiste

- « Maintenir le lien biologique entre les parents et leurs enfants en préservant le principe de primauté parentale »

Parti vert du Québec

- Instaurer 10 jours de congés flexibles pour aider les parents à vaquer aux différentes occupations familiales
- Valoriser le rôle des personnes proches aidantes en instaurant un régime de congés payés
- Revaloriser les emplois dans le réseau des CPE, améliorer les conditions de travail et les services aux enfants, retirer les subventions et crédits d'impôts qui avantagent le secteur privé, assurer la gratuité des services de garde de qualité
- Les adultes vivant avec un handicap et les familles qui s'occupent d'enfants ou d'adultes vivant avec un handicap recevront une allocation mensuelle qui couvrira de façon réaliste les coûts réels de nourriture, de logement, de thérapie, de transport et d'autres supports

Québec intégrité

- Conserver la primauté parentale, soit abolir sans délai la loi 15 afin de maintenir le principe de la primauté parentale
- Établir un salaire parental pour les familles choisissant la garde de leurs enfants de 4 ans et moins. Le salaire sera établi selon le nombre d'enfants de moins de 4 ans gardés à la maison



FAMILLES
EN MOUVANCE
PARTENARIAT DE RECHERCHE





Liens vers les plateformes électorales et crédits



Coalition Avenir Québec (CAQ) : https://coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2022/09/caq_plateforme-coalition-avenir-quebec-2022-1.pdf

Parti libéral du Québec (PLQ) : <https://secureservercdn.net/45.40.155.193/bmb.7a9.myftpupload.com/wp-content/uploads/2022/07/livreliberal-fr-v2.pdf>

Parti québécois (PQ) : <https://pq.org/nos-propositions/>

Québec solidaire (QS) : <https://assets.ctfassets.net/vgc87z7vc7p3/1L4uUzFshrjuWKvOozcHCB/1153149a7744a69c25af5fbb9ce33e48/E22-Plateforme-Web-1p.pdf>

Parti conservateur du Québec (PCQ) : https://assets.nationbuilder.com/pcq/pages/5328/attachments/original/1663431621/WEB_FR_PLATERFOME_PCQ_22.08.2022_revis%C3%A9_light_2.pdf?1663431621

Alliance pour la famille et les communautés : <https://afcqc.com/notre-plateforme/>

Équipe autonomiste : <https://equipeautonomiste.ca/Plateforme>

Parti vert du Québec : https://pvq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/08/programme_2022_compress-1.pdf

Québec intégrité : <https://www.quebecintegrite.org/index.php/fr/programme>

Il s'agit des liens vers les plateformes des 9 partis, parmi les 27 autorisés, qui ont des promesses visant les familles (selon les critères définis à la section méthodologie de la première page).

Pour consulter la liste des 27 partis autorisés : <https://www.electionsquebec.qc.ca/partis-et-autres-entites-politiques/partis-politiques>